



Motion

« *Jetons la vaisselle jetable à Porrentruy* »

R	23 MAI 2019
	Conseil 1090

Lors de manifestations sur son territoire, Porrentruy souhaite officiellement encourager l'usage de vaisselle et gobelets recyclables ou biodégradables. Mais cette stratégie ne semble malheureusement pas réellement fonctionner car de nombreuses manifestations misent encore aujourd'hui sur l'utilisation de vaisselle en plastique à usage unique.

La vaisselle plastique à usage unique lors de manifestations, avec ses nombreux effets négatifs en termes d'image et d'éducation comme en termes environnementaux, ne doit plus être tolérée sur le territoire communal. Les mesures portant sur l'éco-responsabilité, contrairement à des idées préconçues, sont économiquement intéressantes et permettent de réduire les frais des organisateurs. Faire un geste pour l'environnement permet de diminuer les frais de nettoyage et les coûts pour l'élimination des déchets.

Notre Canton a bien compris ce changement de paradigme et vient de mettre en consultation un avant-projet de loi sur les déchets et les sites pollués. Ce dernier sera traité en automne et mis en vigueur dès 2020. Le nouveau texte de loi, bien qu'encore sujet à modifications, donne une idée très précise du cadre légal qui s'annonce. L'article 16, alinéa 2, stipule notamment que les communes « peuvent imposer aux organisateurs de manifestations se déroulant sur leur territoire l'utilisation de vaisselle recyclable... ».

Par cette motion, le groupe PS-Les Verts demande au Conseil municipal de légiférer afin d'imposer l'utilisation de vaisselle recyclable ou réutilisable aux organisateurs de manifestations se déroulant sur le territoire communal de Porrentruy.

Pour le Groupe PS-Les Verts

Baptiste Laville